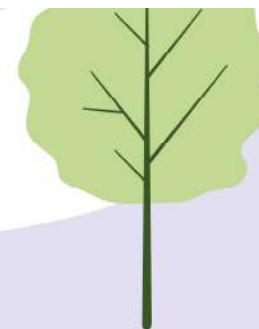


ALEC Ouest Essonne

## Les dispositifs

# d'accompagnement et d'aides à l'adaptation des logements

*Webinaire - 15 avril 2026*

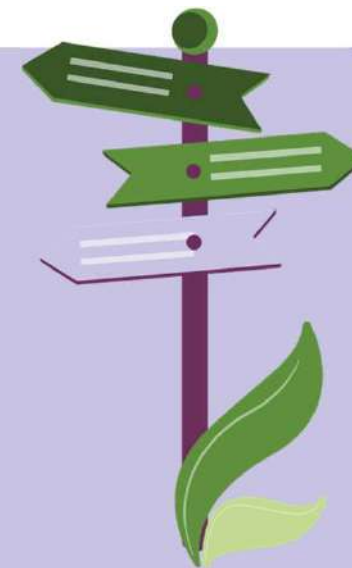


**Alec**  
OUEST  
ESSONNE





# Sommaire



## 1 – Présentation de l'Alec Ouest Essonne

## 2 – Pourquoi adapter les logements ?

## 3 – Un écosystème d'acteurs

- L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- La Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
- L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les artisans

## 4 – Comment procéder ?

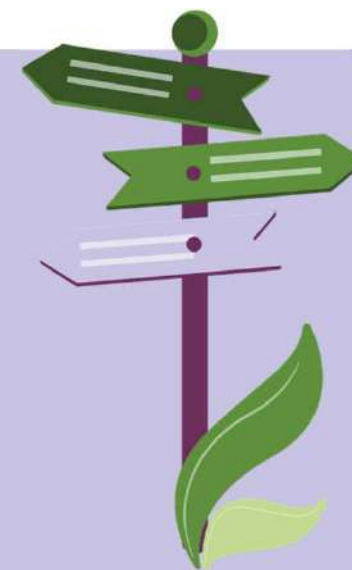
- Le parcours usager
- L'accompagnement de l'AMO
- Les travaux éligibles

## 5 – Les différents dispositifs d'aides aux travaux

- L'aide nationale : MaPrimeAdapt'
- Les aides départementales
- Les autres aides



# Sommaire



## 1 - Présentation de l'Alec Ouest Essonne

## 2 - Pourquoi adapter les logements ?

## 3 - Un écosystème d'acteurs

- L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- La Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
- L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les artisans

## 4 - Comment procéder ?

- Le parcours usager
- L'accompagnement de l'AMO
- Les travaux éligibles

## 5 - Les différents dispositifs d'aides aux travaux

- L'aide nationale : MaPrimeAdapt'
- Les aides départementales
- Les autres aides

# ALEC Ouest Essonne

## ...en bref

L'ALEC Ouest Essonne est une association territoriale créée par et pour les collectivités locales afin d'accompagner les communes, les habitants et les entreprises sur les enjeux liés à l'énergie et au climat.

### Structure d'ingénierie spécialisée dans :

- la rénovation énergétique des logements et bâtiments
- le développement des énergies renouvelables
- l'accompagnement des stratégies énergie-climat.



# Les missions



- Logements individuels
- Copropriétés
- Adaptation à la perte d'autonomie
- Lutte contre la précarité énergétique



- Rénovation énergétique
- Énergies renouvelables
- Adaptation au changement climatique



- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Optimisation énergétique des process métiers.



# Au service des territoires

## Territoires d'intervention



**52**  
Communes



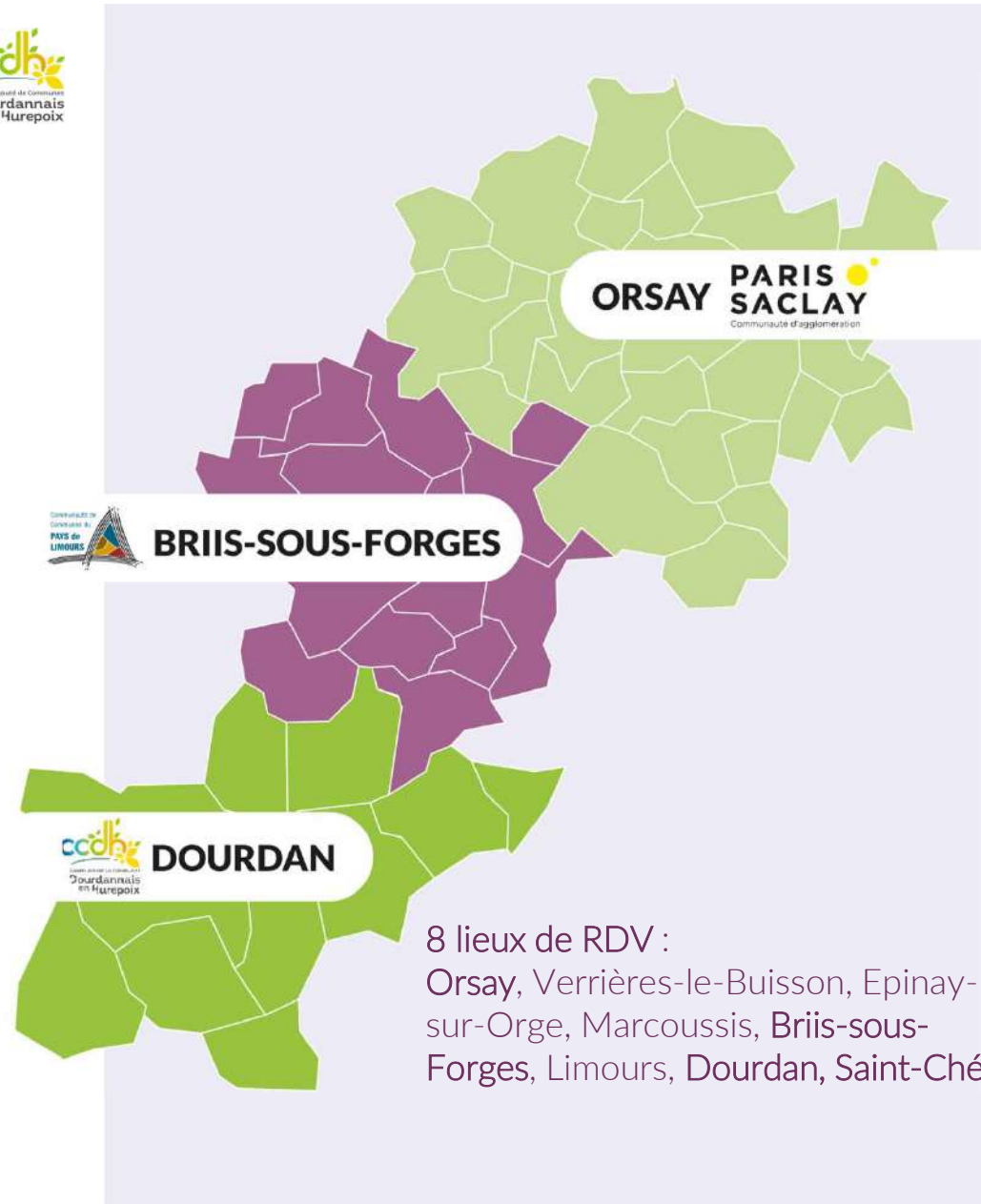
**3**  
Établissements de publics de coopération intercommunal



**390 000**  
Habitants



**28 000**  
Entreprises



8 lieux de RDV :  
Orsay, Verrières-le-Buisson, Epinay-sur-Orge, Marcoussis, Briis-sous-Forges, Limours, Dourdan, Saint-Ché



# Sommaire



## 1 – Présentation de l'Alec Ouest Essonne

## 2 – Pourquoi adapter les logements ?

## 3 – Un écosystème d'acteurs

- L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- La Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
- L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les artisans

## 4 – Comment procéder ?

- Le parcours usager
- L'accompagnement de l'AMO
- Les travaux éligibles

## 5 – Les différents dispositifs d'aides aux travaux

- L'aide nationale : MaPrimeAdapt'
- Les aides départementales
- Les autres aides

# Pourquoi adapter les logements?

Les seniors représentent 20% de la population française; ils seront 35% en 2050

- ✓ 90% des seniors souhaitent vieillir chez eux plutôt que dans un établissement
- ✓ Seulement 6% du parc est adapté aux personnes âgées
- ✓ 10 000 chutes mortelles à domicile par an
- ✓ 135 000 hospitalisations liées aux chutes





# Sommaire



## 1 – Présentation de l'Alec Ouest Essonne

## 2 – Pourquoi adapter les logements ?

## 3 – Un écosystème d'acteurs

- L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- La Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
- L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les artisans

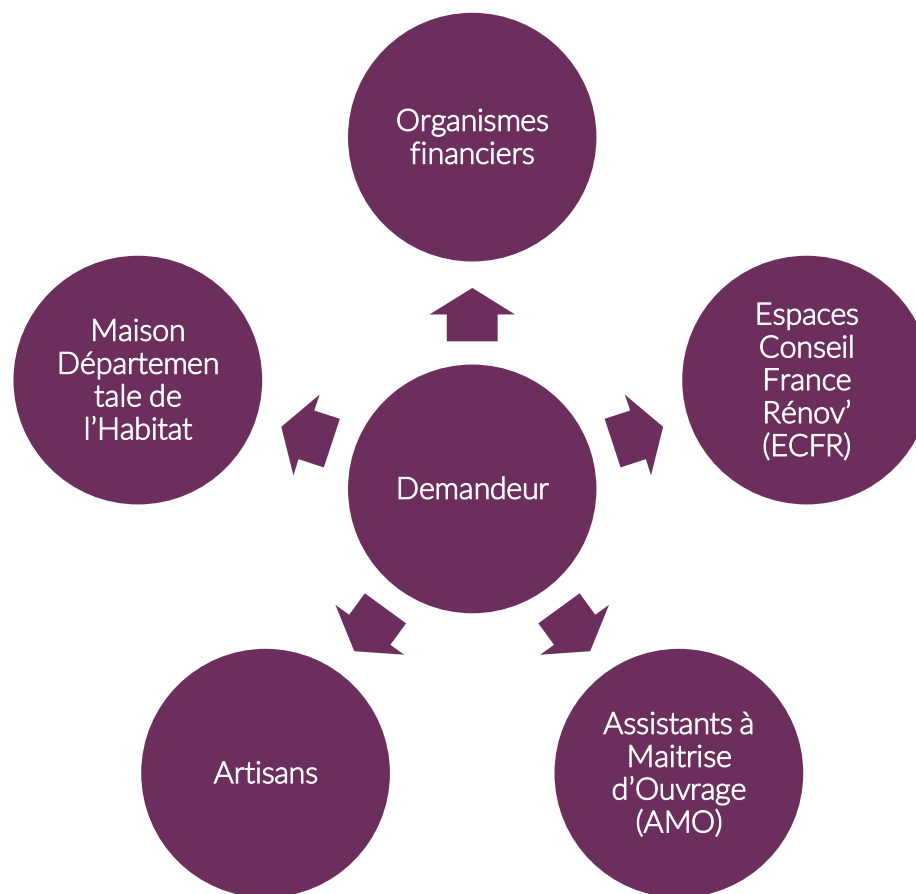
## 4 – Comment procéder ?

- Le parcours usager
- L'accompagnement de l'AMO
- Les travaux éligibles

## 5 – Les différents dispositifs d'aides aux travaux

- L'aide nationale : MaPrimeAdapt'
- Les aides départementales
- Les autres aides

# Un écosystème d'acteurs



# L'Espace Conseil France Rénov' / Paris-Saclay Rénov'

- ⇒ Porte d'entrée du dispositif
- ⇒ Conseils gratuits et indépendants

INFORMER	APPUYER	ORIENTER
Communiquer sur les dispositifs et les aides	Vérifier l'éligibilité du ménage aux aides	Mettre en relation le ménage avec les AMO
Présenter les différents parcours et les interlocuteurs	Vérifier la possibilité d'intégrer un volet de rénovation énergétique	Orienter le cas échéant le ménage vers l'Espace France Services pour créer une adresse électronique ou un compte MaPrimeAdapt'
Présenter les étapes d'un projet d'adaptation du logement	Déterminer avec le ménage une première ébauche de projet de travaux	



# La Maison Départementale de l'Habitat

Un lieu « ressources » unique en Essonne sur les questions de l'habitat économe, sain et adapté aux besoins du quotidien :

- ✓ une matériauthèque écologique (matériaux, maquettes)
- ✓ un appartement « témoin » avec une trentaine de solutions d'adaptation à la perte d'autonomie

Deux espaces techniques avec des conseils et solutions concrètes pour réussir le projet d'amélioration de votre logement



1 bd de l'Ecoute s'il Pleut,  
91000 Evry-Courcouronnes  
01 60 87 18 70  
[renovermalin@cd-essonne.fr](mailto:renovermalin@cd-essonne.fr)



# L'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

AMO = « chef d'orchestre » du projet de travaux

Seul un petit nombre d'opérateurs sont agréés en Essonne pour réaliser cette mission d'AMO.

Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur l'annuaire du département :

Rendez-vous sur :

[renover-malin.fr/les-annuaires/annuaire-des-amo-autonomie/](https://renover-malin.fr/les-annuaires/annuaire-des-amo-autonomie/)

ou scannez ici



Liste des 18 AMO agréés en Essonne (avril 2026)

	Autonomie	Insalubrité	Energie
Adaptia	X		
AMO Access	X		
AUFJ	X	X	X
BBC Solution	X		X
BEL'AVIE	X		
Citémétrie	X	X	X
Conseil Access	X		
Damo Conseils	X		
Domotekpro	X		
Duflos Architecte	X		X
Logiadapt'	X		
Osmose	X		
SAS Senioralis Merci Julie	X		
Shtepi	X		X
Soft Energie	X		X
Soliha Yvelines-Essonne	X	X	X
Sosen	X		
Transition Energie France	X		

# L'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)



## Les missions de l'AMO :

- ✓ Apporter les informations utiles au ménage.
- ✓ Vérifier l'éligibilité aux différents dispositifs d'aides.
- ✓ Accompagner le ménage sur le plan administratif.
- ✓ Aider le ménage à élaborer un plan de financement.
- ✓ Visiter le logement et établir un « diagnostic autonomie habitat ».
- ✓ Aider le ménage à faire faire les devis.
- ✓ Déposer les dossiers de demande de subventions.
- ✓ Mettre en place des modalités de lancement de chantier.
- ✓ Accompagner le ménage pendant les travaux
- ✓ Demander le versement des aides après travaux.

# Les artisans

Pour les travaux d'adaptation aucune qualification spécifique n'est exigée. Les labels permettent toutefois d'identifier les artisans ayant des compétences et de l'expérience dans le domaine.

## Entreprises et associations délivrant des labels :



## Labels :



Qualification  
professionnelle  
d'entreprise  
Certification  
métier



## Compétences certifiées :



Travaux  
d'adaptation pour  
les seniors



Travaux d'adaptation pour les  
personnes à mobilité réduite



Compétences et spécialités  
techniques d'un artisan  
Réglementations particulières notamment  
en matière de protection de la santé



Spécialistes de l'accessibilité  
d'un bâtiment

# Les artisans

## Missions de l'artisan :

### ✓ Produire un devis conforme

L'entreprise doit établir un devis clair, quantifié, détaillant les travaux à faire. Les travaux doivent respecter les préconisations issues du diagnostic « logement autonome » effectué par l'AMO.

### ✓ Réaliser les travaux selon le devis accepté

Elle fournit les matériaux, les équipements, la main-d'œuvre nécessaires pour les travaux, tels que présentés dans le devis.

### ✓ Respecter la conformité des travaux

L'entreprise doit réaliser les travaux conformément aux normes requises et au cahier des charges.

### ✓ Fournir les factures / justificatifs

Après réalisation des travaux, l'entreprise fournit la facture, les justificatifs nécessaires pour le dossier de demande de subvention (photos et PV de réception)



# Sommaire



## 1 – Présentation de l'Alec Ouest Essonne

## 2 – Pourquoi adapter les logements ?

## 3 – Un écosystème d'acteurs

- L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- La Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
- L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les artisans

## 4 – Comment procéder ?

- Le parcours usager
- L'accompagnement de l'AMO
- Les travaux éligibles

## 5 – Les différents dispositifs d'aides aux travaux

- L'aide nationale : MaPrimeAdapt'
- Les aides départementales
- Les autres aides

## Les 5 étapes de mon parcours



1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour préciser mon projet.

2

Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un AMO habilité autonomie.

Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.



3

Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.

4

Je fais réaliser mes travaux par un artisan



5

Je reçois le versement de ma subvention.

# Comment procéder? Le parcours usager

# Les aides liées à l'accompagnement



Avance d'aide	Oui	Oui
Prise en charge par l'agglomération (%)	100%	100%
Profils éligibles	Toutes classes de revenus	Revenus Modestes et Très Modestes



Revenus Modestes et Très Modestes uniquement

**AIDE NATIONALE - ANAH**  
600€ ou 800€  
selon le type d'accompagnement

+

**AIDE DEPARTEMENTALE - CD91 :**  
Jusqu'à 300€

# Les travaux – ex. d'aménagements



## Adaptation de la salle de bain

- Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée
- Rehausse des toilettes
- Pose de carrelage ou revêtement antidérapant
- Mise en place d'un lavabo adapté
- Pose de barres d'appui et mains courantes



## Autres travaux y compris extérieurs

- Création d'une pièce supplémentaire
- Création d'une unité de vie
- Installation de meubles pour personnes à mobilité réduite
- Élargissement ou aménagement de parking
- Aménagement du cheminement extérieur
- Autonomie/adaptation : autres choix



## Accessibilité

- Création d'une rampe d'accès
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'un ascenseur
- Installation d'un monte-personne ou plate-forme élévatrice
- Amélioration de la circulation intérieure - Élargissement de passages
- Aménagement d'une pièce
- Motorisation des volet roulants
- Installation ou adaptation des systèmes de commande (installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage, signalisation, alerte, interrupteurs) de fermeture et d'ouverture (portes, fenêtres, volets, interphones)
- Chemins lumineux

# Exemples de travaux

Douche adaptée



# Exemples de travaux

Barres d'appui, de maintien, de relevage



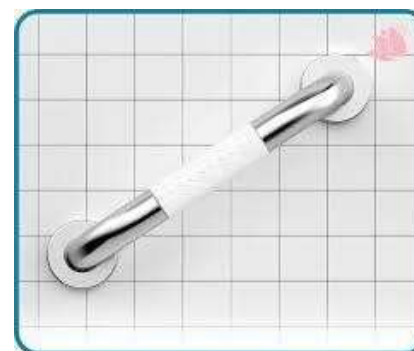
Barre coudée 135°



Barre en T



Barre en L



Barre simple inclinée



Barre ventosée

# Exemples de travaux

## Lavabo PMR



Vasque avec passage libre en dessous



Mitigeur PMR facilement  
préhensible



Robinet sur le côté de la vasque

# Exemples de travaux

Motorisation de volets / installation de volets électriques



Volets battants motorisés



Volets roulants motorisés



Volets solaires motorisés

# Exemples de travaux

Rampe d'accès



Barres d'accès



# Exemples de travaux

## Monte-escaliers



# Exemples de travaux

Plate-forme élévatrice



# Exemples de travaux

Douche adaptée





# Sommaire



## 1 – Présentation de l'Alec Ouest Essonne

## 2 – Pourquoi adapter les logements ?

## 3 – Un écosystème d'acteurs

- L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- La Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
- L'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les artisans

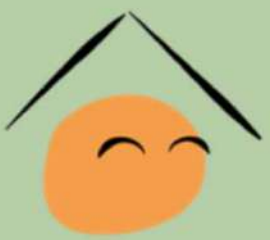
## 4 – Comment procéder ?

- Le parcours usager
- L'accompagnement de l'AMO
- Les travaux éligibles

## 5 – Les différents dispositifs d'aides aux travaux

- L'aide nationale : MaPrimeAdapt'
- Les aides départementales
- Les autres aides


# Les dispositifs d'aides aux travaux




**MaPrimeAdapt'**  
Ma vie change, mon logement s'adapte




**PARIS  
SACLAY**  
Communauté d'agglomération




**Essonne**  
TERRE D'AVENIRS



**Aide  
Adaption 91**



**APA**  
Allocation  
Personnalisée  
d'Autonomie



**PCH**  
Allocation  
Personnalisée  
d'Autonomie

# Les dispositifs d'aides

## MaPrimeAdapt' – l'aide nationale

Déterminer sa couleur en fonction du dernier Revenu Fiscal de Référence (ensemble du foyer fiscal)

NB DE PERSONNES	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
1	≤ 24 031 €	≤ 29 253 €	≤ 40 851 €	> 40 852 €
2	≤ 35 270 €	≤ 42 933 €	≤ 60 051 €	> 60 052 €
3	≤ 42 357 €	≤ 51 564 €	≤ 71 846 €	> 71 847 €
4	≤ 49 455 €	≤ 60 208 €	≤ 84 562 €	> 84 563 €
5	≤ 56 580 €	≤ 68 877 €	≤ 96 817 €	> 96 818 €
par pers. supp.	+ 7 116 €	+ 8 663 €	+ 12 257 €	+ 12 257 €

# Les dispositifs d'aides

## MaPrimeAdapt'

Vous êtes concerné par MaPrimeAdapt' si un membre de votre foyer :

- ✓ est âgé de **70 ans ou plus**
- ✓ ou est âgé de **60 à 69 ans sous conditions de GIR 1 à 6** (groupe iso-ressources)
- ✓ ou à un **taux d'incapacité supérieur ou égal à 50%**
- ✓ ou **bénéficie de la prestation de compensation du handicap (PCH)**

**Sous conditions de revenus**  
**Appel à un AMO obligatoire**

	BLEU	JAUNE
Taux de financement	70%	50%
Plafond de travaux (HT)	22 000€	22 000€



Quid des locataires?

En tant que locataire, vous êtes également éligible. Vous devez informer votre bailleur de votre volonté de réaliser des travaux d'adaptation. Vous paierez les travaux et bénéficierez des aides.

# Les dispositifs d'aides

## Les aides départementales

### L'aide individuelle « adaptation »



Le Département propose une aide aux travaux d'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie aux propriétaires occupants justifiant de ressources **BLEU** ou **JAUNE**

Cette aide est complémentaire à Ma Prime Adapt', avec les mêmes conditions d'accès et doit être demandée par l'AMO qui accompagne le projet.

Elle permet de bénéficier des primes suivantes :

L'aide peut, à votre demande, être versée en deux tranches :

- Un 1er acompte de 40 % à l'ouverture du chantier
- Un solde de 60 % à la fin des travaux

	BLEU	JAUNE
Taux de financement	20%	15%
Plafond de travaux (HT)	8 000€	8 000€
Maximum de l'aide	1 600€	1 200€

# Les dispositifs d'aides

## Les aides départementales

### L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

- ✓ Pour les seniors de plus de 60 ans en perte d'autonomie (GIR 1 à 4)
- ✓ Elle doit être mise en place en lien avec un travailleur social qui, lors de sa visite, élaborera en concertation avec vous, un "plan d'aide personnalisé". Ce plan prévoit les différents services et aménagements à mettre en œuvre afin de faciliter votre autonomie. Vous devrez donner votre accord sur ce plan pour percevoir l'APA.
- ✓ Le montant de l'APA est ensuite évalué en valorisant le coût de ce plan

### La prestation de compensation du handicap (PCH)

- ✓ Pour les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap.
- Cette prestation sociale est à demander auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Elle est destinée à améliorer l'autonomie et sa sécurité des personnes en situation de handicap.
- ✓ À ce titre, elle peut être utilisée aussi pour participer à l'adaptation du logement (plafond 10 000€).

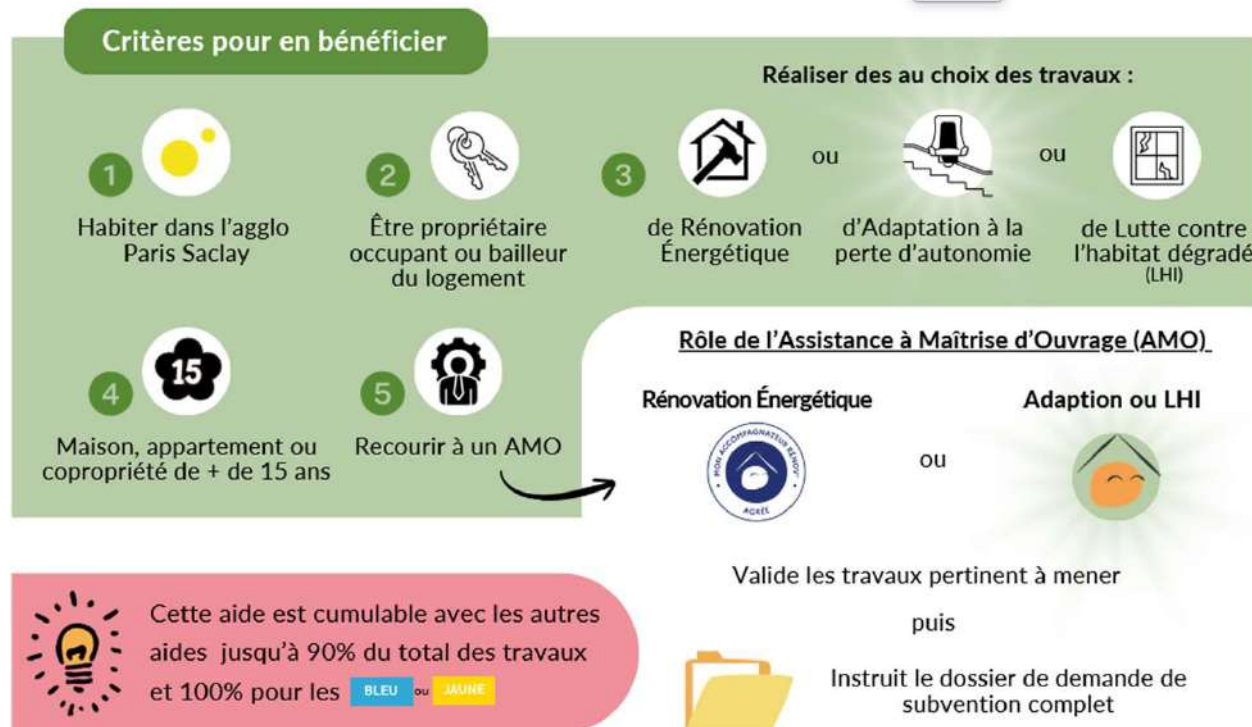
**N.B. : les 3 aides départementales sont cumulables avec MaPrimeAdapt' mais pas cumulables entre elles.**



# Les dispositifs d'aides

## Les aides intercommunales

### L'aide « rénovation et adaptation » de Paris-Saclay



# Les dispositifs d'aides

## Les aides intercommunales

L'aide « rénovation et adaptation » de Paris-Saclay



### Montant de la prime

Le montant de la prime est identique pour tous les bénéficiaires. Que vous soyez propriétaire d'une maison ou d'un appartement en copropriété souhaitant engager des travaux collectifs, ou monopropriétaire, l'aide s'applique dans les mêmes modalités.

	BLEU	JAUNE
	VIOLET	ROSE
Taux de financement	5%	
Plafond de l'aide	2 000€ (jusqu'à 40 000€ de travaux HT)	

### Aide complémentaire

**+1800€**

pour les ménages occupants

BLEU ou JAUNE

# Les dispositifs d'aides

## Les autres aides



### Les aides des caisses de retraite complémentaires

Certaines caisses de retraite complémentaire (groupe Agirc-Arrco) proposent à leurs adhérents une aide financière ou un prêt pour des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie du logement.

Cette aide dépendra des besoins, des ressources et du niveau d'autonomie du demandeur.



### Le prêt à l'amélioration de l'habitat (Pah) de la CAF

A condition d'être bénéficiaire d'une prestation familiale, la CAF peut accorder un prêt pour effectuer des travaux d'amélioration du logement.

Le montant du prêt peut couvrir jusqu'à 80% des dépenses, dans la limite de 1 067,14 €.



### La TVA réduite

Les travaux d'aménagement et d'amélioration permettent de bénéficier d'un taux réduit : TVA à 10% au lieu de 20%.

# Les dispositifs d'aides

Les autres aides



# Les dispositifs d'aides

Des guides ressources en complément



Guide Anah détaillé –  
Ma Prime Adapt'  
uniquement



Guide de l'Alec Ouest  
Essonne qui synthétise  
toutes les aides.

# Merci pour votre attention!

Avez-vous des questions?



# Pour la suite...

Si vous habitez sur Paris-Saclay :  
Paris-Saclay Rénov'  
01 84 77 77 77  
<https://www.paris-saclay.com/vos-services/paris-saclay-renov>

Si vous habitez le Dourdannais ou le pays de  
Limours :  
Espace France Rénov'  
01 60 19 10 95  
[conseil.adaptation@alecoe.fr](mailto:conseil.adaptation@alecoe.fr)

